

## Par courriel

Lundi 12 novembre 2012

M. Roger Lachance  
Directeur associé - Environnement  
Direction de l'environnement et du développement durable  
Ville de Montréal

### **Objet : Consultation publique sur le traitement des matières organiques – site Ouest**

Monsieur,

Voici des extraits de la transcription de la soirée d'audition des opinions du 30 octobre dernier. Nous espérons que ces extraits vous seront utiles afin de répondre aux questions posées par des participants lors de cette soirée.

#### **Q-1. « M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD :**

*Une de mes questions par rapport à ça, c'est que l'odeur qui est émise prend combien de temps à disparaître? Si on compte juste les temps d'émission et qu'on ne tient pas compte du temps de persistance de l'odeur, ça change tout. S'il y a 25 épisodes d'émission qui durent 8 heures chacun, c'est autre chose ça. Comment on les contrôle, une fois qu'elles sont faites? »<sup>1</sup>*

#### **Q-2. « Mme KAREN-ANN MACWHIRTER :**

[...]

*First off, the major concern is health concerns. In 24 hours, I've been able to do a bit of research, which I've read some information concerning regarding bioaerosols that are released into the air during the composting, which do cause lung problems, asthma, stuff like that. So, that's obviously concern, I have a baby on the way so it's a concern for my child as well. »<sup>2</sup>*

---

<sup>1</sup> Extrait de la transcription du 30 octobre 2012, document 6.2, lignes 1724-1730

<sup>2</sup> Extrait de la transcription du 30 octobre 2012, document 6.2, lignes 1755-1758

« **M. SEVAN ISTAMBOULIAN** :

*Parfait. Puis ce biofiltre-là, il va être capable de conserver combien de pourcent des HAP? Parce que le seul moyen que vous allez vous débarrasser des HAP, c'est de faire brûler puis de réduire en bas de 0.1 micron. Puis ça c'est un règlement de la Ville de Montréal qui s'applique à n'importe quel emplacement qui fait la disposition de déchets. Ce n'est pas mon règlement, c'est le vôtre. »<sup>3</sup>*

En lien avec les interventions de Mme MacWhirter et M. Istamboulian, est-ce que le compostage, tel qu'il est prévu sur le site de Saint-Laurent, peut laisser échapper des bioaérosols, des HAP ou toute autre substance nocive pour la santé dans l'air ?

Est-ce que des mécanismes de contrôle sont prévus afin de détecter la présence d'éléments toxiques au sortir de la cheminée ou à l'intérieur du bâtiment ?

**De plus, si vous considérez que des informations importantes seraient pertinentes et devraient être soumises à la commission, nous les accueillerons avec plaisir.**

Merci de votre précieuse collaboration,

Élise Naud  
Analyste  
Office de consultation publique de Montréal

---

<sup>3</sup> Extrait de la transcription du 30 octobre 2012, document 6.2, lignes 2114-2120